

environnement et patrimoine naturel lausannois ne feront qu'un, en deux temps

Les parcs et promenades de la Ville et son patrimoine naturel sont actuellement gérés par deux entités distinctes. Le prochain départ à la retraite de l'un des chefs de service a soulevé la question d'un rapprochement dans la gestion des espaces verts lausannois. La réflexion menée par la Municipalité et les deux chefs de services concernés débouchent sur une réforme en deux temps: une intensification de la collaboration, puis la création d'une nouvelle entité lors du changement de législature.

Au vu de la prochaine retraite du chef du service des parcs et promenades (SPP) à fin avril 2010, la Municipalité s'est posée la question du maintien de deux services séparés pour la gestion de l'environnement et du patrimoine naturel lausannois (Services des parcs et promenades-SPP et des Forêts, domaines et vignobles-Fodovi). Une délégation municipale – composée de Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, de Daniel Brélaz, syndic, et de Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement – a exploré les possibilités d'un rapprochement, voire d'une fusion entre ces deux services. L'étude de faisabilité a été menée en étroite collaboration avec les deux chefs de service concernés, Marc Perrin (SPP) et Michel Reichard (Fodovi).

Des exemples d'autres villes d'importance comparable (Zurich, Besançon) ont été examinés. La question des cultures d'entreprise (traditions, vision du métier) des services concernés a fait l'objet d'une attention particulière. Il a ainsi été relevé que depuis quelques années, suite en particulier à des transferts de personnel, SPP et Fodovi se sont fortement rapprochés et collaborent régulièrement. Le respect de la nature et de son développement dans l'espace urbain comme hors de ville est aussi une valeur commune aux deux services.

Sur cette base, la Municipalité a constaté qu'il n'y avait pas d'obstacles majeurs à renforcer cette collaboration, et a décidé le rapprochement, puis la fusion des deux services qui deviendra effective au début de la nouvelle législature, en juillet 2011. Le futur service comptera 320 personnes pour 311.75 EPT (Emploi plein temps). Durant la phase de transition, entre mai 2010 et juillet 2011, Michel Reichard assumera la direction ad interim du service des parcs et promenades, conjointement à sa fonction de chef de service des forêts, domaines et vignobles.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Christophe Bourquin,
directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**

Lausanne, le 14 septembre 2009